

# Élection des représentant-e-s du personnel au Conseil d'Administration du Groupe La Poste

Du 16 au 19 novembre aura lieu l'élection pour la désignation des représentant-e-s du personnel au Conseil d'Administration de La Poste (CA) ■ Montrons à nos dirigeants que nous ne sommes pas dupes de leur politique et que nous continuerons à nous battre pour nos intérêts collectifs et individuels ■ Voter SUD PTT, c'est réaffirmer notre opposition à la politique de La Poste vis-à-vis de ses personnels.



## Le CA c'est quoi ?

Il s'agit d'une instance décisionnelle en matière de stratégie. Y sont abordés tous les sujets qui concernent le groupe La Poste (*maison mère et filiales*) et il est composé de 21 membres.

Parmi les 21 membres, **14 sont nommés** : **1 représentant des usagers de La Poste** (nommé par décret), **1 représentant des communes et de leurs groupements** (nommé par décret), **12 représentants nommés par l'assemblée générale des actionnaires** et **7 représentants du personnel sont élus par le personnel**.

Même si le CA n'est pas vraiment un lieu de pouvoir pour les administrateurs « *représentants du personnel* », étant donné sa composition et son mode de fonctionnement, il reste **un espace d'expression pour la voix du personnel** par l'entreprise de ses élus et l'occasion d'avoir accès à des informations stratégiques.

## Comment vote-t-on ?

Comme pour les élections professionnelles de décembre 2014, l'élection des représentant-e-s du personnel au Conseil d'Administration de La Poste se déroulera du lundi 16 novembre 2015 à 6 heures au 19 novembre 2015 à 19 heures sur le temps de travail et par voie électronique\*.

\*par intranet ou internet, du lieu de travail, du domicile ou de tout autre lieu, disposant d'un accès internet.

## La liste des candidat-e-s

- 1- Régis BLANCHOT - CAPRO**  
Chef d'équipe/CF Paris
- 2 - Annette RIVARD - ATGS**  
Direction comptable Réseau/Paris
- 3 - Hugo REIS - ACC22**  
Chargé de Clientèle/CF Orléans
- 4 - Adèle RODIER - employée**  
DOCAPOST DPS/Trappes
- 5 - Sylvain SIGURANI - AEXSG**  
DSCC Haute Normandie/PPDC Le Havre
- 6 - Morgane GUESSANT - ACC13**  
DSCC Ouest Bretagne/PDC Mauron
- 7 - Eugène URBINO**  
Chauffeur Livreur  
CHRONOPOST/Bobigny
- 8 - Marie VAIRON - ACC32**  
Conseiller Bancaire/D.Réseau LP Drôme  
Ardèche
- 9- Mohamed BOUNAB - APN1**  
DOT Colis Sud-Est/ PFC Cavaillon
- 10 - Jacqueline SAILLANT**  
Distributrice MEDIAPOST/Carquefou
- 11 - Éric TAOCHY - ATG1**  
Agent de production/PIC St Denis de la  
Réunion



**un syndicat démocratiquement différent... et qui dérange**

# Lutter collectivement

## CONTRE LE PROJET EXCELLO

Véritable plan social déguisé. 3500 emplois supprimés sur l'ensemble des Centres dont 250 au Centre Financier de Marseille d'ici 2017 :

- ↳ Des services entiers disparaissent,
- ↳ Les horaires sont remis en cause, de même que les temps partiel et repos de cycle.

Tous les centres, tous les métiers sont impactés, et on peut présumer de la prochaine étape sur la fermeture de centres.

D'année en année, la dégradation des conditions de travail s'aggravent, s'accompagnant bien sûr d'une augmentation du stress des agents, les analyses d'impact sur le projet EXCELLO en donnent une preuve irréfutable.

Ce n'est pas la poudre aux yeux jeté dans le cadre de l'accompagnement EXCELLO qui y remédiera, car cela ne peut passer que une autre politique de gestion de la Banque Postale et de son personnel.

## POUR NOS CONDITIONS TRAVAIL

## POUR DÉFENDRE NOS EMPLOIS

L'emploi devient une variable d'ajustement au service de la politique de la D.O sans réelle prise en compte des besoins des services.

Afin d'atteindre leur objectifs de suppressions d'emplois, les Centres Financiers devront favoriser un maximum de départ à la retraite, cependant malgré cela le bouclage risque d'être compliqué donc pour la période avenir :

- ↳ Aucun recrutement externe n'est prévu,
- ↳ Des mutations d'autres services du groupe seront fortement limitées,
- ↳ Les CDD employés sur le centre depuis plusieurs mois voire plusieurs années n'auront pas de proposition de CDI.

## Vos élu-e-s SUD PTT s'engagent :

- A prendre part de manière lucide, objective et critique aux débats du Conseil d'Administration pour une meilleure prise en compte du service public ;
- A relayer les revendications et les luttes, dénoncer les situations injustes pour les personnels du groupe ;
- A informer des évolutions du groupe La Poste en diffusant et en communiquant une information claire, objective et argumentée ;
- A travailler et à défendre l'amélioration des statuts des personnels du groupe, de leurs conditions de vie et de travail ;
- A combattre les projets qui mettent en péril l'avenir de nos emplois et nos conditions de travail dans l'entreprise publique et dans toutes ses filiales ;
- A lutter pour la défense du service public, agir pour sa reconquête dans l'intérêt de tous les citoyens et citoyennes sans exception.



**Solidaires Unitaires Démocratiques**

BP 90055 13202 Marseille cedex 02

Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 10 novembre 2015